

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 075-26
Le 3 juin 2026

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Frontera Energy Corp. (FEC)
Dividende Spécial en espèces

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Frontera Energy Corporation (FEC: TSX, la 'Société') a déclaré un dividende spécial en espèces de 8,34\$ CAD par action ordinaire. La Bourse de Toronto (TSX) a décidé d'appliquer la négociation à terme échue pour la distribution de ce dividende spécial payable le 23 juin 2026.

Les échanges de titres à échéance commenceront le 12 juin 2026 et se poursuivront jusqu'au 23 juin 2026 inclus.

Les actions ordinaires commencent à être négociées sur une base détachée du dividende à compter de l'ouverture du 24 juin 2026.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du dividende spécial en ajustant le livrable par contrat des options FEC, d' un montant équivalent au dividende spécial, soit 834\$ CAD (8,34\$x 100)

Détails du rajustement du dividende spéciale en espèces:

- **Date d'entrée en 24 juin 2026**
vigueur:
- **Date d'enregistrement: 12 juin 2026**
- **Date de paiement: 23 juin 2026**

CDCC - Détails du rajustement - Option (FEC)

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Frontera Energy Corporation seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** 24 juin 2026
- **SYMBOLE DES OPTIONS:** FEC deviendra FEC1
- **NOMBRE DE CONTRATS:** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR:** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions de Frontera Energy Corporation et 834,00\$ CA
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** Les limites de position et de levée seront fixées à 50,000 contrats pour les séries existantes.
- **CUSIP :** Inchangé

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Options (FEC):

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le dividende en espèces et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système SOLA par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options FEC seront transférées à la classe d'options FEC1 qui constitue le nouveau livrable. Veuillez noter que le tableau ci-dessous est sujet à modification en raison des fluctuations de marché.

Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
FEC	FEC1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la Division des activités d'exploitation de la CDCC

Jean-Francois Royal
Directeur - Opérations de marché sur dérivés